

Fayau (rue docteur Olivier)

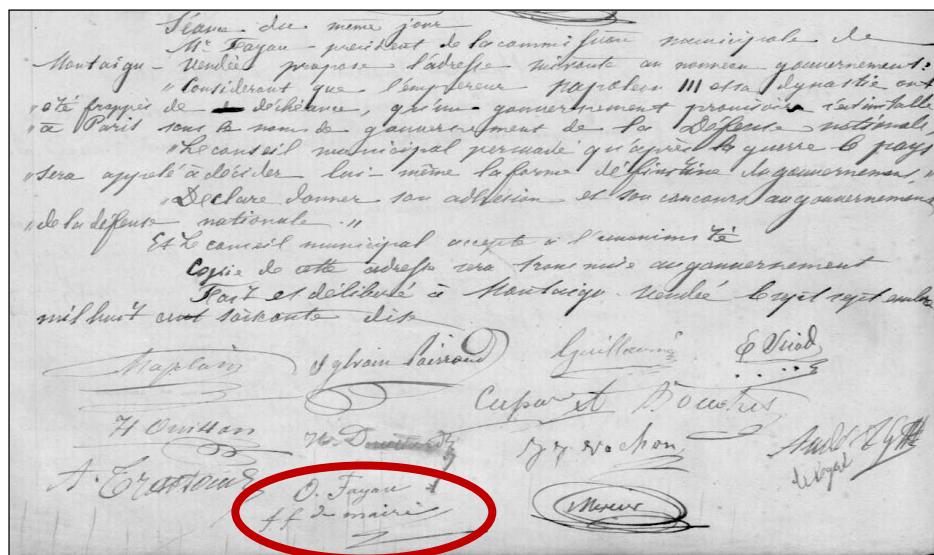
Type de site : voirie

Précisions de localisation géographique :

La "rue du docteur Olivier Fayau" constitue l'axe de la Zone Industrielle nord de Montaigu, à l'est de la route de Nantes.

Cadastre Napoléonien (1814) :

Cadastre Moderne (2010) : Section AB



Registre des délibérations du conseil municipal de Montaigu, 7 septembre 1870 :
1^{er} acte d'Olivier-Jacques Fayau en tant que "président de la commission municipale",
"faisant fonction de maire" en remplacement d'Armand Trastour, l'ancien maire contraint à la démission.

Histoire et archéologie

En septembre 1870, la chute du Second Empire entraîna celle du très bonapartiste maire de Montaigu, Armand Trastour (1802-1875), lâché par ses amis qui l'avaient toujours soutenu jusqu'alors, mais qui se souvinrent opportunément qu'ils avaient été républicains à une autre époque. Tout en conservant sa charge de conseiller municipal, il dut céder celle de maire à son cousin, le médecin Olivier Fayau (1829-1900)¹.

Les ancêtres de ce dernier étaient des proches parents du robespierriste et inquiétant Joseph-Pierre-Marie Fayau (1766-1799), de Rocheservière, et qui se faisait appeler "des Brétinières" avant la Révolution. Elu en 1792 député à la Convention par 230 voix sur 341 votants, il y fut connu pour un extrémisme pathologique, deman-

dant dans des discours hystérisants aussi bien la destruction systématique de "la Vendée" et de tous ses habitants, que la mort des républicains nantais qu'il accusait par principe de tiédeur².

Olivier Fayau était le propriétaire du château des Rochettes et des terres voisines. Un héritage lui venant de son grand-père maternel, Louis Chabrol qui, receveur des Domaines, avait en 1810 acquis ces anciens biens nationaux³.

En 1961 et afin de créer la Zone industrielle Nord, l'essentiel de ces terres situées rive droite de la Maine entre la voie ferrée et Saint-Hilaire-de-Loulay, fut acheté par la commune de Montaigu aux descendants d'Olivier Fayau. Et le nom de celui-ci fut donné à l'une des rues qui y furent tracées.

Mentions

Ce secteur, faisant initialement partie de Saint-Hilaire-de-Loulay, fut rattaché à Montaigu en 1891.

Sources ou Références

¹ Délibérations du conseil municipal, 7 septembre 1870 (A.D.V. : 146 D2).

² Cf. à titre d'exemples les numéros d'[août 1793](#) et de [novembre 1793](#) du *Moniteur universel*.

³ Raigniac (Guy de), *De Châteaux en Logis*, 1998, t. IX, p. 123.